

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 28 MAI 2019**

Nombre de membres :
En exercice : 10
Présents : 8
Nombre de procuration : 2
Votants : 10

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mai,
le Conseil municipal de la commune de LALLEY, dûment convoqué, le vingt mai deux mille dix-neuf,
s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances en mairie,
sous la présidence du maire, monsieur PICOT Michel

Présents : Messieurs et Mesdames FIERRY-FRAILLON Christian, LABALME Jean-Jacques, MEYER Elisabeth, ODDOS Christian, PICOT Michel, ROSELLO Karine, ROUSSET Gaëtan, TRUFFET Axel

Absents excusés : Grégoire PELLOUX donne pouvoir à Gaëtan ROUSSET, Marie-Pierre DRAIN donne pouvoir à Christian FIERRY-FRAILLON

Madame Karine ROSELLO a été désignée à l'unanimité des membres présents pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2019

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de faire les virements de crédits comme suit :

COMPTE A OUVRIR						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
D	I	21	2128	21	Agencement et aménagement	3 500.00 €
D	I	21	2183	ONA	Matériel de bureau	1 000.00 €
TOTAL						4 500.00 €
COMPTE A REDUIRE						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
D	I	020	020	ONA	Dépenses imprévues	- 4 500.00 €
TOTAL						- 4 500.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 8 pour et 2 abstentions :

Approuve la décision modificative n°1 au budget primitif principal 2019 telle que présentée ;

Charge le Maire de régulariser par les opérations comptables cette modification et d'en aviser le comptable assignataire de la Commune.

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2019

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de faire les virements de crédits comme suit :

COMPTE A OUVRIR						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
D	I	21	21532	11	Réseaux d'assainissement	2 000.00 €
TOTAL						2 000.00 €
COMPTE A REDUIRE						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
D	I	020	020	ONA	Dépenses imprévues	- 2 000.00 €
TOTAL						- 2 000.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 8 pour et 2 abstentions :

Approuve la décision modificative n°1 au budget primitif de l'eau et de l'assainissement 2019 telle que présentée ;

Charge le Maire de régulariser par les opérations comptables cette modification et d'en aviser le comptable assignataire de la Commune.

AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES MODIFIANT LE DELAI D'EXECUTION ET DE REALISATION DES TRAVAUX

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le chantier de restructuration de la salle des fêtes a pris un retard considérable suite à plusieurs problèmes rencontrés et les conditions climatologiques non adéquates. Le délai initial d'exécution des prestations pour les entreprises était de 6 mois à compter de la date du 1^{er} ordre de service, soit au 2 janvier 2019, ce délai sera terminé au 2 juillet 2019.

Afin de terminer ce chantier dans les meilleures conditions, Monsieur le maire propose de prolonger le délai d'exécution du marché et de la réalisation des travaux de 4 mois à compter de la signature du 2^{ème} ordre de service pour les lots numéros 1 ; 2 ; 3 ; 4 et 6.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 7 pour, 1 contre et 2 abstentions :

Décide de prolonger le délai d'exécution et de réalisation des travaux de restructuration de la salle des fêtes pour les lots numéros 1 ; 2 ; 3 ; 4 et 6 de 4 mois, le départ de ce délai étant la date de signature du deuxième ordre de service ;

Autorise le maire à signer tout document se rapportant à cet objet.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE D'AVERS

Suite à la décision du conseil municipal du zonage en assainissement individuel du Hameau d'Avers, Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de mettre aux normes l'assainissement individuel de l'ancienne école d'Avers, propriété de la mairie, où il existe deux logements communaux destinés à la location.

Un premier devis réalisé par l'entreprise Trièves Travaux se monte à 13 348.10 € HT.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de solliciter le Conseil Départemental de l'Isère pour obtenir une aide financière la plus élevée que possible pour cette opération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 7 pour, 1 contre et 2 abstentions :

Autorise le maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Isère pour obtenir une aide financière la plus élevée que possible pour cette opération ;

Autorise le maire à signer tout document se rapportant à cet objet.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE, TERRITOIRE TRIEVES, POUR LA NUMEROTATION ET LA NOMINATION DES RUES

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la nécessité de nommer et de numéroter les rues en vue de l'arrivée du très haut débits dans nos villages.

Des devis ont été réalisés, et l'opération est estimée à 6 310 € HT. Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil municipal de solliciter le Conseil Départemental de l'Isère, Territoire Trièves, pour une subvention à hauteur de 40% du montant hors taxe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

Autorise le maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Isère, Territoire Trièves, pour une subvention à hauteur de 40% du montant hors taxe de l'opération ;

Autorise le maire à signer tout document se rapportant à cet objet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire,
Michel PICOT**

